

# CME – SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

**Date de la convocation : le 30 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 12 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal des Enfants, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard PORRETTI.

Adultes présents : Loïc FREMAUX (directeur de l'Accueil Loisirs) ; Bernard GRIMAULT (adjoint à la vie scolaire) ; Jean-Philippe FLOS (associations) ; Gérard PORRETTI (maire de CIVRIEUX) ; Gérald GRIMAULT (Artiste) ; Émile TEILLAUD (Artiste) ; Jacques CHIROUZES (Le Progrès).

Membres présents :

Élus en 2024 : Antoine BERBEZIER ; Martin BORTAUD ; Lou PAGANINI ; Mathilde RAY ; Margot TIPA ;

Élus en 2025 : Ludivine FLOS ; Gabin GAUTHIER Gabin ; Eryne FARTELJ ; Alexine BENOÎT ; Sienna DUBRION ;

## 1 – DÉCORATION DE L'ABRIBUS (BOÎTE À LIVRES)

Portrait de Victor HUGO sur les deux faces d'un panneau de contre-plaqué extérieur constituant le flanc côté rue de l'abribus). Le panneau sera mis en place a posteriori, éliminant ainsi les contraintes météorologiques.

Gérald GRIMAULT présente la technique de pochoir « street art ». Le portrait exige 6 calques dont les parties évidées permettront la pulvérisation circonscrite de six nuances de gris (dégradées du blanc au noir). L'œuvre est obtenue par une superposition successive et parfaite des six pochoirs.

Gérald GRIMAULT termine la vectorisation des points, sur chaque calque, qui définiront les parties à éviter. Deux versions sont proposées. Les élus en choisissent une.

Les étapes suivantes :

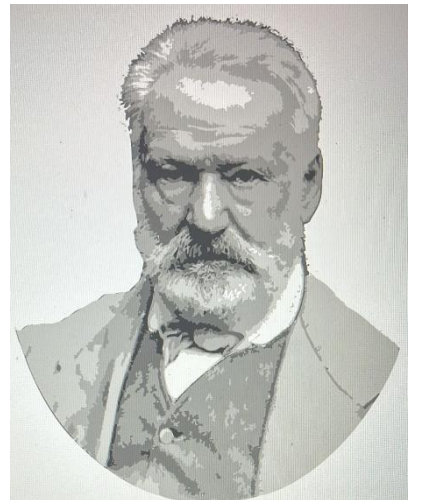
- Faire imprimer les calques sur un Canson de format « raisin » 50 x 65 à partir d'un fichier fourni par l'artiste (l'imprimeur reste à trouver) ;
- Éviter les parties à l'aide d'un stylet. Gérald GRIMAULT sera présent lors de la première séance de travail. Bernard GRIMAULT et/ou Loïc FREMAUX et/ou Jean-Philippe FLOS seront présents. Plusieurs séances seront nécessaires. Gérald GRIMAULT prêtera un support de découpe, mais il faut en prévoir l'achat d'un ou deux autres (≈ 45,00 € pièce, réalisables par le périscolaire). L'artiste indiquera où acheter les bombes (moins de 5,00 € pièce).
- Peindre la plaque pour constituer le fond de l'œuvre (ensemble bigarré à définir).
- Réaliser le portrait. Gérald sera présent. Une parfaite superposition est obtenue par des croix évitées sur chaque pochoir.

Loïc FREMAUX se charge de proposer des dates (obligatoirement le samedi matin lorsque Gérald GRIMAULT encadre les travaux) et de constituer les équipes.

Gérard PORRETTI propose qu'une plaque habille une partie du fond de l'abri. Liberté est laissée aux enfants de proposer un thème de fresque :

- Trompe l'œil intérieur d'une bibliothèque, avec étagères et livres ;
- Arc-en-ciel, étoiles ;
- Formes géographiques ;
- Oiseaux ;
- Pile de livres avec livre ouvert au-dessus ;
- Petits bonhommes en bâtons.

Puis de la réaliser.



## 2 – LA FRESQUE DE L'AGORA – CŒUR DU VILLAGE – COUR DE LA MAIRIE

Émilie TEILLAUD a transmis à la mairie un devis qui prévoit cinq séances de travail avec les élus du CME (voir si d'anciens élus voudraient participer).

Ceux-ci souhaiteraient voir représenter un paysage de la Dombes avec par exemple, des étangs, des oiseaux (hérons cendrés...), des champs, des grenouilles, un pêcheur, une lisière de forêt, un clocher...

L'artiste effectuera trois maquettes.

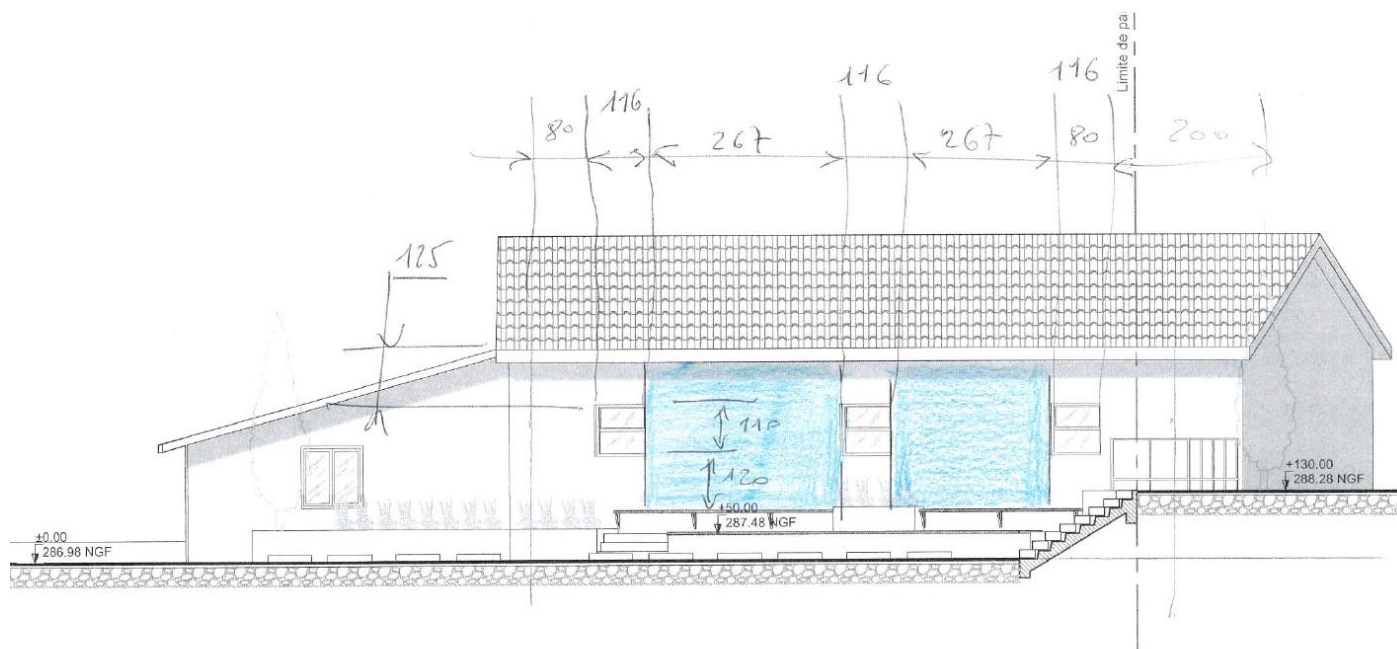
Les élus devront proposer un nom pour la fresque.

Émilie TEILLAUD précise qu'elle dessinera une trame qui constituera des zones couleurs « numérotées » dans lesquelles les élus appliqueront une peinture, tel un « coloriage magique ».

Sur proposition d'Émilie TEILLAUD, Loïc FREMAUX se charge de constituer les équipes. Les travaux ne pourront commencer qu'en fin février au plus tôt, car il faut que les supports soient prêts (enduit de mortier taloché finement et imprimé). La planification risque d'être perturbée par les aléas climatiques et contraintes par les activités des élus. Quoi qu'il en soit, il faut au

moins plus de cinq enfants par séance. Bernard GRIMAULT et/ou Loïc FREMAUX et/ou Jean-Philippe FLOS seront présents.

Les entreprises prévoiront un échafaudage.



### 3 - RAPPEL

Un élu doit toujours signaler son absence, surtout s'il est nommé désigné. En effet, il est important que l'avis des enfants soit entendu.

La prochaine réunion, début janvier, devrait nous permettre d'avoir un aperçu de la fresque. Il conviendra également de lister les projets que nous devons réaliser jusqu'à la fin juin.